364 P [X] NP [ ] DM72

L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes

6212-03-124

LA REMISE

BRICOLAGE PARTAGE VOISINAGE

BIBLIOTHÈQUE D'OUTILS

Le partage d'objets, une solution pour réduire à la source l'enfouissement des matières

Mémoire déposé dans le cadre du BAPE 2021
sur l'état des lieux et la gestion
des résidus ultimes

TABLE DES MATIÈRES

Contexte 3

Le partage d'objets comme solution de réduction des déchets à la source 6

Avantages et inconvénients 7

- Les avantages du partage d'objets 7
- Les inconvénients du partage d'objets 8

Réflexion sur l'obsolescence programmée 9

Comprendre l'impact de la réutilisation des objets 10

- Impact du partage d'objets sur la génération de matières résiduelles 10
- Autres impacts du partage d'objets 12

Comprendre l'intérêt de la population envers le partage d'objets 13

Engagements de La Remise 14

Demandes 15

CONTEXTE

Le Québec est le champion de la génération et de l'enfouissement de matière résiduelle :

- Le Canada détient le titre peu enviable de champion de la production de déchets par habitant au sein des 20 principaux pays de l'OCDE, avec l'équivalent de près d'une tonne produite par habitant (données OCDE 2014) [Note 1]. Avec seulement 0,5 % de la population mondiale, le Canada produit 2 % du volume de déchets générés dans le monde.

- Parmi les provinces canadiennes, le Québec arrive deuxième pour la quantité de déchets produite en fonction de son PIB. Le Québec produisait en 2014 près de 16 tonnes de déchets pour chaque million de son produit intérieur brut (PIB), soit deux fois plus que la Colombie-Britannique (8 tonnes) et plus que la Nouvelle-Écosse (12 tonnes) [Note 2].

Environ 1.8 tonnes de matières résiduelles sont générées par personne au Québec [Note 3]. Cette quantité de matière à gérer a un poids économique et environnemental important. Nous pouvons augmenter le taux de recyclage de ces matières, mais il nous faudra trouver des débouchés pour ces produits.

Il faut distinguer les matières résiduelles qui incluent les matières recyclées (1 800 kg/hab) et les matières enfouies (753 kg/hab en 2010 et 722 kg/hab en 2019 [Note 4]). Nous nous intéressons dans ce mémoire aux matières totales générées (recyclage + enfouissement), car leur traitement a un impact environnemental et financier qui doit être inclus dans le débat. Cependant, ce chiffre de 1 800 kg n'est plus comptabilisé par Recyc-Québec depuis 2010. Nous pensons que Recyc-Québec devrait continuer à comptabiliser ce chiffre afin de permettre à la population québécoise de comprendre l'ampleur de l'enjeu des matières résiduelles.

---

1 Commission de l'éco-fiscalité du Canada, rapport C'est du propre! Des solutions pour économiser tout en améliorant notre gestion des déchets, p.6 (2018)
2 Ibid., p.7
3 Bilan 2008 de la gestion des matières résiduelles au Québec, Recyc-Québec (2009)
4 Rapport sectoriel de RECYC-QUÉBEC dans le cadre du mandat du BAPE sur l'état des lieux et la gestion des résidus ultimes.

CONTEXTE (SUITE)

Les audiences au BAPE sont nécessaires à cause d'un problème systémique de manque de ressources dans la gestion des matières résiduelles au Québec. Les principales propositions provenant du gouvernement et de l'industrie tendent à être des mesures pour détourner les matières de l'enfouissement en augmentant le recyclage.

Le recyclage aura toujours une place dans le système de gestion mais n'est pas une solution à long terme. Il est en effet difficile pour les compagnies de recyclage d'être rentables et donc pérennes :

- Nous demandons à des compagnies de recyclage d'offrir un service de tri des matières résiduelles afin de les transformer en matières valorisables. Cependant pour être rentables, ces compagnies doivent pouvoir traiter un volume important de matières. La filière du recyclage devient moins rentable quand la matière résiduelle diminue en quantités et en qualité. La bonne santé de cette filière ne va donc pas de pair avec la réduction de la consommation à la source.

- De plus, pour être rentables, les acteurs de la filière recyclage dépendent du prix de revente des matières premières. Rebuts Solides Canadiens, une entreprise du groupe TIRU qui collecte des matières résiduelles et gère 4 centres de tri, a fait faillite malgré plusieurs appuis financiers, criblée de plus de 20 millions de dollars de dettes [Note 5]. Le Groupe TIRU explique cette situation par la difficulté de trouver preneur pour certaines matières, dont le papier, et par la chute draconienne de leur valeur.

- Quelques années plus tôt, l'usine de traitement du verre Klareco à Longueil, avait annoncé sa fermeture, invoquant son «incapacité à assumer les frais rattachés au traitement du verre» [Note 6]. Le verre a en effet une faible valeur, et cette valeur faiblit encore plus lorsque les différentes couleurs de verre sont mélangées, comme c'est le cas au Québec.

---

5 article La Presse du 3 février 2020 : Matières recyclables, le Groupe TIRU en faillite
6 article La Presse du 27 avril 2013 : Dur coup pour le recyclage du verre

CONTEXTE (FIN)

Nous attendons depuis des années les révolutions technologiques qui permettront de rentabiliser une gestion saine de nos matières résiduelles. Cependant les prix de gestion restent élevés.

Les redevances prévues dans la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (PQGMR) ne permettent pas encore aux sites d'enfouissement de faire compétition sur le prix avec les acteurs de la transformation/récupération/recyclage.

Certains acteurs québécois, comme La Remise à Montréal, présentent des actions innovantes afin de s'attaquer au problème à la source.

SOLUTION

Le partage d’objets comme solution de réduction des déchets à la source

La Remise, bibliothèque d’outils, une solution de partage d’objets à Montréal

La Remise est une coopérative de solidarité qui met à la disposition de ses membres une bibliothèque de plus de 1 700 objets (outils, matériel de cuisine, de camping, etc.), ainsi que des ateliers et formations.
Au cours de ses 5 années d’existence, avec ses 35 000 prêts d’outils et objets à plus de 3600 membres, La Remise a démontré la pertinence d’avoir un système de bibliothèque d’outils au sein de la communauté urbaine de Montréal. Le concept de bibliothèque d’outils s’intègre dans la tendance de l’économie de partage et répond à une demande grandissante. La Remise n’est d’ailleurs plus la seule bibliothèque d’outils au Québec : d’autres l’ont rejointe comme l’outilthèque de La Patente à Québec, ou la coopérative Bibli’Outils à Gatineau.
Les activités et la mission de La Remise permettent de mettre en commun des objets, des connaissances et des savoir-faire, afin de développer l’autonomie, la résilience et un fort tissu social dans la communauté. Il s’agit d’un véritable projet d’économie circulaire, qui offre à la population des services durables en lien avec la nécessité d’engendrer une réelle transition écologique.
La Remise a compté sur le soutien et les actions de plus de 50 bénévoles par an pour créer et maintenir son organisation. Pour pérenniser la structure et lui permettre de se développer dans la communauté urbaine de Montréal, son nouveau plan de développement des affaires se concentre sur la mise en place d’un modèle d’autonomie financière avec trois employés.
La Remise est un projet qui peut faire rayonner Montréal et dont la réussite et l’expansion pourra être une grande source d’inspiration pour d’autres villes, aussi bien au Québec qu’ailleurs dans le monde.

AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS

Les avantages du partage d’objet

- Le partage d’objets limite les besoins pour les utilisateurs de faire des achats en mutualisant l’utilisation. Cela a pour impact de :

    - Réduire la production d’objets, ce qui diminue les besoins en matériaux et en énergie, ainsi que la génération de déchets qui découle de cette production

    - Réduire le nombre de déchets en fin de vie, et donc réduire la quantité de résidus ultimes produite, puisqu'il y a tout simplement moins d'objets produits.
        - Les bibliothèques d’outils mettent notamment en commun des objets qui sont utilisés de façon très ponctuelle (par exemple une scie à onglets qui sera seulement utilisée pour un projet précis) voire saisonnière (par exemple un appareil à raclette). Les durées d’utilisation de ces objets sont donc très réduites pour chacun des usagers. Or, les particuliers n’ont pas réellement besoin de posséder ces objets, ils ont avant tout besoin de les utiliser au moment pertinent pour eux.
        - On trouve également dans les bibliothèques d’outils des objets encombrants qui pèsent lourd dans la balance à déchets une fois devenus inutiles, comme par exemple des tondeuses à gazon.
        - On notera que les objets et outils sont souvent constitués de plusieurs matières et donc très difficiles à recycler, ils se retrouvent donc la plupart du temps directement à l’enfouissement.

- Un système de partage d'objets permet d’augmenter la durée de vie utile des objets en mutualisant l’entretien effectué sur les objets en comparaison avec un usager individuel
    - Les bibliothèques d’outils ont une équipe dédiée pour l’entretien des outils et objets de leur catalogue, un effort d’entretien et de réparation qu’un particulier ne ferait pas nécessairement.

AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS

Les inconvénients du partage d’objet

Le modèle du partage d’objets contient son lot d'impacts négatifs qui sont également à considérer. L’augmentation du partage et de la durée de vie des objets entraîne l’augmentation d’activités qui ont aussi un impact :

- Augmentation de la circulation des biens: les objets sont transportés par les usagers, augmentant l’impact du transport pour chaque objet
- Augmentation des impacts de l’entretien
- Défi logistique important pour assurer une qualité de service.

RÉFLEXION SUR L'OBSOLESCENCE PROGRAMMÉE

Nous sommes tous entourés d'objets et les entreprises font tout en leur pouvoir pour nous en vendre encore plus en s'appuyant sur l'obsolescence, souvent au détriment de l'environnement. Pierre Trudel en avril 2019 résumait simplement les différents types d'obsolescence dans un article du Devoir [Note 7]. Entre l'obsolescence esthétique, indirecte, par notification, par incompatibilité ou fonctionnelle, il peut parfois être difficile de résister.

Un effort de l'État pour légiférer serait essentiel. Pour exemple, la France a voté en août 2015 une loi qui fait de l'obsolescence programmée un délit [Note 8], avec des sanctions concrètes allant jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 300 000 euros d'amende.

Au Québec, les étudiants de l'Université de Sherbrooke ont déposé une pétition et proposé un projet de loi en ce sens au parlement. L'assemblée nationale a procédé en avril 2021 à l'adoption de principe du Projet de loi 197 pour modifier la Loi sur la protection du consommateur [Note 9]. On y prévoit notamment l'affichage de la durée de vie des objets. Nous saluons cette démarche. Cependant, on ne prévoit pas d'indice de réparabilité ni ne demande au fabricant de fournir les ressources pour faire les réparations. On ne s'attaque pas à l'obsolescence de marketing d'objets voués à une trop courte durée de vie.

---

7 article Le Devoir du 2 avril 2019 : L'obsolescence programmée

8 la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte a été votée en France en août 2015. Elle a permis de mettre à jour le code de la consommation : l'article L 441-2 de ce code donne la définition de l'obsolescence programmée et en interdit la pratique. L'article L 454-6 du même code énumère les sanctions applicables.

9 Projet de Loi 197, Assemblée Nationale du Québec

COMPRENDRE L'IMPACT DE LA RÉUTILISATION DES OBJETS

Dans une conférence Ted Talk [Note 10], Rachel Botsman a popularisé l'exemple de la perceuse, utilisée seulement une dizaine de minutes pendant toute sa durée de vie. Pour bien comprendre l'impact de la réutilisation des objets, il faut se pencher plus particulièrement sur les éléments suivants.

Impact du partage d'objets sur la génération de matières résiduelles

Le cas de l'Allemagne

En Europe, chaque ménage possède environ 10 000 articles [Note 11]. Si 100 articles rarement utilisés sont éliminés à la source par ménage, l'effet sur l 'impact environnemental du ménage peut être profond. Si l'on regarde à un niveau plus élevé, l'impact environnemental sur la consommation du quartier peut être considérablement diminué. En supposant que ces 100 articles par ménage pèsent 1 kg en moyenne, alors, en Allemagne, avec 40 millions de ménages, 40 millions de kg de ressources peuvent être économisés, ainsi que l'énergie pour leur extraction, leur transformation et le transport correspondant [Note 12].

10 Conférence Ted Talk de mai 2010 : The case for collaborative consumption
11 MIT Trentmann, F. (2016): Empire of Things. London: Allen Lane
12 Najine Ameli (2017) Libraries of Things as a new form of sharing

COMPRENDRE L'IMPACT DE LA RÉUTILISATION DES OBJETS

Le cas de l'Amérique du Nord

Par comparaison, en Amérique du Nord c'est environ 300 000 articles par maison. Au Québec, le nombre de ménages est de 4 millions donc c'est 4 000 tonnes d'objets qui finiront enfouis ou recyclés et qui pourraient être sauvés.

De plus, il y a une relation entre la quantité d'objets que nous entreposons dans les maisons et la taille de ces maisons. Le nombre de pieds carrés par habitant n'a fait qu'augmenter dans les dernières années. De 1990 à 2017, la surface moyenne des logements s'est accrue de 19%[Note 13]. La taille d'une maison américaine a triplé depuis les années 50.

La famille moyenne américaine consomme 1 700$ de vêtements par années. Cette consommation génère 100 kg de vêtements enfouis par an [Note 14].

---

13 Whitmore, J. et P.-O. Pineau, 2020.État de l'énergie au Québec 2020, Chaire de gestion du secteur de l'énergie, HEC Montréal, préparé pour Transition énergétique Québec, Montréal

14 21 Surprising Statistics About How Much Stuff We Actually Own (becomingminimalist.com)

COMPRENDRE L'IMPACT DE LA RÉUTILISATION DES OBJETS

Autres impacts du partage d’objets : GES, utilisation des ressources (analyse de cycle de vie)

Une analyse de cycle de vie produite par la compagnie Husqvana [Note 15] démontre que plus le service de partage d’objet est utilisé, plus les répercussions sur l’impact des produits par année diminuent. Cela signifie qu’une utilisation accrue des produits peut aider à réduire les impacts de production par utilisation.

Par rapport à l’alternative de vente linéaire, les résultats ont montré que le service de location avait des répercussions potentielles plus faibles sur la rareté des ressources minérales et les effets de toxicité sélectionnés quand un seul produit servait à plusieurs utilisateurs. En raison du transport d’usagers, le système de location présentait un risque de contribuer à des impacts nettement plus élevés dans le réchauffement climatique et la rareté des ressources fossiles que le système de vente, selon les distances et les modes de transport. En minimisant le transport supplémentaire autour du service, de tels compromis pourraient être réduits au minimum [Note 16].

Si on coupe la distance de transport à 1-2 km, soit les distances visées pour les bibliothèques de La Remise, tous les impacts sont au tiers ou au quart des valeurs pour un achat linéaire. Les habitudes de transport des usagers changent beaucoup les résultats. De plus, nos sondages et notre expérience montrent que le service de prêts d’objets de la Remise est particulièrement populaire pour les membres situés à moins de 2 km du point de service. Dans cette optique, un système de partage d’objets qui est ancré dans sa communauté et donc son voisinage, comme La Remise, a un réel impact positif.

Les recherches actuelles ne proposent pas de données probantes sur la réduction de la quantité de matières rendue possible par les initiatives de partage d’objets. Il est évident que d'autres recherches seront nécessaires dans les prochaines années afin d’évaluer l’impact de l’économie du partage d'objets au Québec sur tout le cycle de vie des objets.

---

15 Assessing the environmental impacts of a tool rental service from Husqvarna using Life Cycle Assessment, Mirjami Heiska

16 Ibid.

COMPRENDRE L'INTÉRÊT DE LA POPULATION ENVERS LE PARTAGE D'OBJETS

Afin de mieux comprendre les motivations de notre communauté envers le partage d'objets, La Remise a lancé un sondage en mars 2021, en partenariat avec l'organisme Solon. 73 personnes ont répondu à ce questionnaire, nous permettant de tirer quelques 1ers enseignements.

Un partage d'objets déjà ancré dans les habitudes de notre communauté :

- 2 répondants sur 3 déclarent avoir déjà fait l'expérience du partage d'objets. Ils le font en très grande partie (89%) en se partageant des objets de manière informelle, ce qui a le mérite de démontrer que les citoyens de notre communauté ont déjà l'habitude de partager des objets, mais avec une portée limitée. Seuls 20% le font d'une façon plus organisée, mais il faut avouer que les initiatives organisées sont encore peu nombreuses.

Un lien de confiance est nécessaire pour partager des objets :

- À quelle échelle les répondants sont-ils prêts à faire du partage d'objets? L'échelle de la rue ou de la ruelle ressortent nettement pour les petits objets simples (22%) ou les articles volumineux (28%). Pour les objets coûteux ou fragiles, c'est le cercle de confiance qui ressort pour près de 40% d'entre eux. On notera que 20% des répondants seraient prêts à partager des petits objets à une plus grande échelle, soit celle de leur quartier.

Il est net qu'il y a peu d'attachement au mode de possession individuelle :

- Près de 2 répondants sur 3 estiment peu ou pas important du tout le fait de posséder ces objets. Un véritable plébiscite : 94% seraient prêts à échanger la possession de certains objets contre l'accès à un plus grand nombre d'objets.

On voit se dessiner dans ces réponses la preuve, s'il en était besoin, du potentiel de systèmes de partage d'objets organisés.

ENGAGEMENTS DE LA REMISE

La Remise s’engage à continuer les initiatives qui permettront de faire avancer le modèle de partage d’objet pour lutter contre l’enfouissement des déchets :

- Améliorer la connaissance de l’impact du partage d’objet sur la réduction de la consommation d’objets.

- Transformer une société consommatrice de matières et d'objets en économie de services et de partage.

- Servir de laboratoire aux nouvelles idées.

- Valoriser la durabilité des objets qu’on utilise auprès de la population, des gouvernements et des fabricants.

DEMANDES

En contrepartie des engagements des signataires, les demandes suivantes sont faites auprès du gouvernement et des acteurs de l'industrie de la gestion de matières résiduelles:

1. L'obsolescence programmée est un enjeu important qui doit être considéré par les autorités. Nous demandons une réglementation sur l'obsolescence. Nous devons nous doter d'un système de cotation de la durée de vie et de la réparabilité des objets.
2. Nous appuyons les réglementations visant à la réduction des objets à usage unique.
3. Nous demandons une plus grande augmentation des redevances à l'élimination.
4. Finalement, une proportion trop grande des redevances à l'enfouissement est dirigée vers des systèmes de gestion ayant un impact environnemental limité et des résultats financiers anémiques. Nous demandons une distribution des revenus des redevances vers des initiatives qui réduisent l'enfouissement de matières incluant les mesures de réduction à la source comme le partage d'objet.
5. Les données sur la génération des matières ne sont plus compilées à la grandeur du Québec (voir Contexte). De plus, le coût de toute la filière de gestion des matières résiduelles n'est pas connu. Nous demandons une meilleure qualité et une plus grande transparence de données sur la génération de matières résiduelles et les coûts de gestions des matières résiduelles toutes filières confondues

LA REMISE

BRICOLAGE PARTAGE VOISINAGE

BIBLIOTHÈQUE D'OUTILS